

BULLETIN MUNICIPAL N°37
Décembre 2018



SAINT MAGNE
DE CASTILLON



ANNONCEURS

GOUDRONNAGE

Route - Allée - Lisse ou gravillonnée
Centrale d'enrobée

BOUIJAUD



RÉALISATION ET PRODUCTION

24230 Vélines

Tél. : 05 53 22 49 59



Travaux et Conseils pour le Vignoble

108, Avenue de l'Europe - 33350 ST MAGNE DE CASTILLON

Tél : 05 57 40 46 64 - Fax : 05 17 47 52 75 - avs33350@orange.fr



www.aquitaine-viti-services.com

LISSAC
l'Opticien

LISSAC Optic BD

3 bis avenue de l'Europe
33350 Saint Magne de Castillon

Tel: 05.57.40.50.60

E.mail: lissacopticbd@gmail.com

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Je reviens vers vous, comme je vous l'avais promis, pour vous donner la situation économique de notre commune ; situation économique qui impacte la vie de chacune et de chacun de vous.

Nous terminons une année au cours de laquelle notre commune, comme nombre de communes de notre pays a vu la gestion se compliquer devant le poids des charges imposées et devant les impératifs d'économies. Les médias s'en sont fait l'écho et l'ont très justement rappelé.

Ces cinq dernières années, les réformes territoriales ont fomenté un contexte particulièrement indigeste pour les communes rurales, qui ont été les plus touchées. Notre commune est du nombre et a déjà vu une baisse des dotations qui nous ont été attribuées, de 110 000€.

Même si la suppression de la taxe d'habitation est un bien pour les ménages, nous ne devons pas oublier qu'elle constitue une recette importante de notre budget. Pour l'année 2019 la question du remplacement de celle-ci par une dotation d'Etat ne sera pas inscrite dans le projet Loi de Finances. Elle doit faire l'objet d'un texte spécifique en 2019 pour être applicable en 2020. Quel va être le scénario pour 2019 ? Devons nous établir notre budget, sans prévoir une recette correspondant à la perte que nous allons subir ?

Nous sommes tous convaincus qu'il en va de l'unité de notre pays devant la difficulté, dans l'effort financier à faire. Nous devons, du plus petit village de France jusqu'au sommet de l'Etat, participer à hauteur de nos capacités à ce défi.

Toutefois, il est permis de douter, dans le temps, de la réussite entière des missions que nous avons à remplir.

Est-ce qu'il sera nécessaire d'abandonner le soutien aux associations ?, est-ce qu'il sera obligé de laisser les bâtiments municipaux se défraîchir ?, est ce qu'il sera nécessaire de renoncer à la rénovation de nos routes ?, est ce qu'il sera nécessaire de réduire les dépenses liées à la sécurité de nos administrés ?

Chacun de vous, le sait pertinemment : on ne répond pas à la hausse des besoins de nos concitoyens, par la baisse des moyens.

Cette situation nous pousse à faire des arbitrages cruciaux et engageants et nous amène devant le dilemme qui, malheureusement ne nous laisse pas beaucoup de choix pour réaliser nos programmes utiles et nécessaires.

Grâce à un désendettement et des économies de gestion conjugués par le Conseil Municipal durant ces dernières années, nous allons en 2019, continuer à investir, notamment :

- dans l'agrandissement de notre groupe scolaire ou nous recevons près de 200 enfants. Ce programme verra la construction de deux classes en remplacement des deux préfabriqués (coûtant chers à la commune du fait de leur vieillissement malgré l'entretien toujours apporté, ainsi que du fait des consommations énergétiques), sur la création d'une bibliothèque scolaire avec un atelier informatique, ainsi que d'une salle multi-activités ;
- Toujours au niveau de notre groupe scolaire, dans la création d'un nouveau préau du fait de la restructuration de l'ancien en vue d'une amélioration des services ;

LE MOT DU MAIRE

- *Dans la réfection de nos routes dont le parc aujourd'hui est de plus de 30 kilomètres;*
- *Dans les différents matériels nécessaires à la vie de notre commune, qu'il s'agisse de matériels pour les services techniques ou le groupe scolaire.*

Pour réaliser ces programmes nous avons pu obtenir de l'État et du Conseil Départemental, diverses subventions qui vont alléger d'autant le coût (224 000 euros).

Nous avons parfaitement conscience que dans les années à venir, il faudra composer et avoir le choix simple pour les prochains budgets : soit de poursuivre l'action menée, soit de renoncer et se défaire de certains projets nécessaires à nos concitoyens, sauf à recourir soit à l'emprunt, soit à une augmentation des impôts. Nous ne sommes favorables, ni à l'un, ni à l'autre.

Le conseil municipal comme moi-même avons été élus pour agir et pour servir ; nous n'avons aucune place pour des mots comme abandon, pessimisme ou résignation, ou encore moins promesse.

Nous savons que notre commune sera amenée, à défaut d'aides extérieures, à réduire ses capacités d'investissement et de faire des choix ; il faudra prioriser la réalisation des programmes structurants ou de proximité.

Dans l'avenir, de nombreuses incertitudes liées au contexte national pourraient freiner l'investissement puisqu'il est prévu par l'État une baisse de 13 milliards d'euros des dépenses de fonctionnement des collectivités locales ; dépenses dans lesquelles entrent notamment le fonctionnement des services administratifs ou techniques, des cuisines et restaurants scolaires, les salaires et charges sociales des agents et contractuels.

De nombreux arbitrages devront être faits. Ils seront difficiles, mais l'expérience acquise des élus sera un important atout dans le travail à accomplir. Il n'est pas question de demander à nos concitoyens de faire des efforts financiers au-delà de leurs possibilités ; efforts qui, nous le savons, pourraient porter atteinte au pouvoir d'achat et à la qualité de vie que chacun recherche.

L'action quotidienne tant des conseillers municipaux que de moi-même tend vers le même objectif : celui d'apporter à nos concitoyens une meilleure qualité du service public et un développement harmonieux de notre commune. Nous sommes engagés sur la même voie : celle du service public, du développement de notre commune, de l'accompagnement de nos administrés.

Soyez assurés de notre engagement, de l'engagement de tous mes collaborateurs, et de mon engagement personnel pour que notre commune soit présente à vos côtés, dans chacun des moments de la vie.

Au moment de conclure, il me reste à souhaiter à notre commune et à chacun de vous, de voir la réalisation des projets qui nous permettra de dire « il fait bon vivre à Saint Magne de Castillon ».

Jean Claude DELONGEAS

VŒUX DU MAIRE



Chère Madame, cher Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser pour l'année qui vient, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers; vœux que je présenterai aux Saint Magnaises et Saint Magnais, lors d'une manifestation amicale, qui aura lieu le :

Vendredi 11 Janvier 2019, à 19 heures à la Salle Polyvalente.

Espérant vous compter des nôtres, et dans cette attente;
Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Maire, Jean-Claude DELONGEAS

DATE A RETENIR



Comme l'an passé, le repas offert par la commune aux Saint Magnaises et Saint Magnais âgés de 65 ans et plus, ou dont le conjoint ou le compagnon a atteint cet âge aura lieu le

Samedi 2 Février 2019,

Dans le cas où vous pourriez être des nôtres et que vous n'auriez pas reçu votre invitation le 14 janvier 2019, vous voudrez bien prendre contact avant le 25 Janvier 2019 auprès du secrétariat de la Mairie.

(Contact Mairie de Saint Magne de Castillon: 05.57.40.07.54)

NOUS CONTACTER

Adresse:

Mairie de Saint Magne de Castillon
81, Avenue du Général de Gaulle
33350 Saint Magne de Castillon.

La mairie est ouverte au public :

Les Lundis, Mardis, Jeudis: 8h30-12h30 / 14h00-17h30
Les vendredis: 8h30-12h30 / 14h00-17h00
Les Mercredis, la mairie est **fermée** au public.

Une boîte aux lettres est mise à votre disposition à l'extérieur de la mairie, sur la façade ouest du bâtiment. (en face du groupe scolaire)

Nous sommes joignable au 05.57.40.07.54 / Fax: 05.57.40.40.73

Adresse électronique: saintmagnedecastillon@orange.fr



LES TRAVAUX DE DE LA COMMUNE

Cette année plusieurs voies ont été refaites à savoir la rue de la Corderie, la rue de Mansy, le chemin de la Besse ainsi que plusieurs réfections de point à temps sur différentes voiries.



Réfection des trottoirs sur l'Avenue du Général de Gaulle.
(Sera suivie d'une troisième tranche en 2019)



Création d'un cheminement du parking vers l'école



Ancienne maison des associations
(démolie pour raison de sécurité)



Nouvelles salles de réunion, maison des associations
(ancien presbytère)

INFORMATION TRAVAUX



SNCF RESEAU va entreprendre du 2 janvier 2019 au 29 Septembre 2019, le renouvellement de la voie ferrée entre LIBOURNE et BERGERAC.

Durant ces travaux, les passages à niveau situés sur la commune, seront fermés, l'un après l'autre, temporairement. (Environ 3 semaines).

Un planning de ces fermetures va être adressé à la mairie, où les personnes impactées pourront prendre connaissance des dates de travaux et des déviations envisagées.

GROUPE SCOLAIRE ANNEE 2018/2019

ECOLE ANNEE 2018/2019

A la rentrée de septembre 2018, l'école a accueilli une nouvelle enseignante : Mme Gorse qui a pris en charge le CM2.

Notre école est toujours constituée de 9 classes :

PS	Mme Brette + Mme Meynard
MS/GS	Mme Bytnar le Pichon, Mme Bouseau+ Mme Begot
MS/GS	Mr Bevan + Mme Roux
CP	Mme Casenave
CP	Mme Drihol
CE1	Mme Vigouroux
CE2	Mme Jousseaume
CE2/CM1	Mme Carrié
CM2	Mme Gorse

Joyeux Noël
et
Bonne Année
de la part des
enfants et du
personnel de l'école.



Les différentes classes participent aux projets du REP (réseau d'éducation prioritaire) : sciences, lecture, chorale, arts plastiques, et mènent également des actions internes à l'école.

Des sorties ont marqué le début de l'année pour les enfants les plus jeunes.

Les plus grands partiront en janvier et mars pour assister à des concerts à Bègles.



Les animaux et les fraises étaient au programme des MS/GS qui ont profité de cette journée gourmande et ensoleillée de septembre.



Exposition maisons et jeux du monde pour les PS, dans le cadre de la quinzaine de la petite enfance de la Communauté de Communes Castillon / Pujols.

Pour les fêtes de fin d'année, les élèves d'élémentaire, du CP au CM2 iront au cinéma de St Foy la Grande.

La Directrice, Géralde Bytnar Le Pichon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CASTILLON-PUJOLS

QUINZAINE DE LA PETITE ENFANCE

(Réservée aux enfants de 0 à 6 ans)

Elle s'est déroulée sur la période du 12 Novembre au 24 Novembre 2018 avec des activités variées sur tout le territoire de la Communauté de Communes Castillon-Pujols.

Thème choisi : « Voyage autour du monde »

Inauguration lundi 12 Novembre 2018 au pôle petite enfance à Saint Magne de Castillon.

ACTIVITÉS EN MÉDIATHÈQUE ET AU PÔLE PETITE ENFANCE

Médiathèque de BRANNE

- * Film sur les bébés du monde suivi d'un débat avec Astrid DEBART psychologue et l'association POCLI
- * Lecture spectacle « les p'tits mots du coin tranquille » par Manuela AZEVEDO
- * Atelier « les p'tea potes »

Médiathèque de GENSAC

- * Spectacle de Marionnettes « jusqu'au bout du monde » avec Stéphane Antoine QUIEVREUX

Médiathèque de NAUJAN et POSTIAC

- * Exposition « voyage autour du monde »

Médiathèque de CASTILLON LA BATAILLE

- * Exposition « Le tout petit jeu » d'Anne LETUFFE
- * Spectacle « les petits mots du coin tranquille »

Pôle petite enfance SAINT MAGNE DE CASTILLON

- * Exposition voyage autour du monde
- * Pole petite enfance et LAEP * « la p'tite cabane » ont bénéficié d'un spectacle musical autour du monde



Toutes les écoles désireuses de participer à la quinzaine de la petite enfance ont bénéficié au sein de chaque école de l'intervention de la compagnie « Deux bouts de ficelle » pour une présentation de danses du monde.

La clôture a eu lieu à la salle des fêtes de RAUZAN en présence des professionnels de la petite enfance du territoire de la communauté de communes. Cette après-midi était ouverte aux parents et enfants pour les jeux « les 5 continents »

La quinzaine de la petite enfance fut une réussite, d'année en année elle attire de plus en plus de familles.

FÊTE DU LIVRE

La fête du livre réservée aux enfants de 6 à 12 ans n'a lieu que tous les deux ans. La dernière a été réalisée en 2017. 2019 sera une année fête du livre.

LAEP* LA P'TITE CABANE

La petite cabane est un **Lieu d'Accueil Enfants / Parents*** (enfant de 0 à 3 ans)

Les lieux d'accueil : ALSH Castillon la bataille (*mardi matin 9h-11h30*)

Médiathèque de Naujan et Postiac (*mardi après-midi 15h-17h30*)

Pôle petite enfance (*mercredi après-midi 15h-17h30*)

Le mercredi après-midi le pôle petite enfance accueille également les parents/enfants de 3 à 6 ans pour ne pas séparer les fratries

Ce, lieu d'accueil est convivial, la fréquentation est importante sur les trois sites.

La qualité des professionnelles permet d'exprimer plusieurs besoins : Besoin de relation sociale, besoin d'échange autour de l'éducation, besoin autour du jeu, besoin de socialisation des jeunes enfants, favoriser la mixité sociale. (*contact 05.57.56.08.70*)



ECONOMIE

La communauté de communes de Castillon-Pujols vient de recruter Madame SOLENE GONZALEZ. Vous pouvez la contacter au 06.23.49.36.05 si vous êtes porteur d'un projet pour créer une entreprise commerciale, artisanale ou de prestations de services. Elle pourra vous aider à finaliser votre projet auprès des Chambres de Commerce ou des Métiers.

Vous êtes artisans, commerçants ou prestataires de services, un club d'entreprises a été créé au sein de la communauté de communes, si vous désirez le rejoindre

TECAP Président, Monsieur CLAVEL Laurent

Tél: 06.84.98.33.25

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ALSH ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour la rentrée scolaire 2018-2019 nous avons reçu de l'Académie une suite favorable de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire.

Nouveaux rythmes sur une semaine de quatre jours.

Notre ALSH reprend ses activités

7h30-8h35 Accueil temps libre

16h15-18h30 Goûter, activités

Pour l'école maternelle activité ludothèque:

- * Découverte du monde
- * Jeux collectifs
- * Jeux de plein air
- * Lecture
- * Confection d'objets
- * Cuisine
- * Jardinage

Pour l'école élémentaire plusieurs activités sont proposées:

- * Atelier temps libre
- * Atelier jeux de plein air
- * Atelier travaux manuel « petit bricolage »
- * Atelier cirque (organisé par un intervenant extérieur)
- * Un atelier jardinage sera organisé avec l'école maternelle au printemps.

Toutes ces activités ont des objectifs pédagogiques :

- * Favoriser la socialisation de l'enfant en tenant compte de ses besoins et de ses rythmes
- * Susciter l'envie de la découverte
- * Tendre vers un apprentissage à l'autonomie

CALENDRIER SCOLAIRE 2018/2019

	Zone A (Académie de Bordeaux)	Zone A (Académie de Bordeaux)
Prérentrée des enseignants	Vendredi 31 août 2018	Vendredi 30 Aout 2019
Rentrée des élèves	Lundi 3 septembre 2018	Lundi 2 septembre 2019
Toussaint	Samedi 20 octobre 2018 au lundi 5 novembre 2018	Samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
Noël	Samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019	Samedi 21 décembre au Lundi 6 janvier 2020
Hiver	Samedi 16 février 2019 au lundi 4 mars 2019	Samedi 22 février 2020 au lundi 9 mars 2020
Printemps	Samedi 13 avril 2019 au lundi 29 avril 2019	Samedi 18 avril 2020 au lundi 4 mai 2020
Début des vacances d'été	Samedi 6 juillet 2019	Samedi 4 juillet 2020

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

- Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Adresse:

Ecole de Saint Magne de Castillon
1 Rue Jean Abel Faure
33350 Saint Magne de Castillon.

Nous sommes joignable au 05.57.40.39.90

Adresse électronique: E.StMagneDeCastillon@ac-bordeaux.fr



RESTAURANT SCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE

Semaine du Goût du 15 Octobre au 19 octobre 2018

Thème choisi: L'Automne

Depuis plusieurs années il nous semble important que les enfants du groupe scolaire de Saint Magne de Castillon participent à la semaine du goût.

La rentrée scolaire est amorcée depuis le 3 septembre 2018, tout ce petit monde a pris ses marques et nous sommes au milieu de l'automne d'où le thème choisi :

Ont été mis à l'honneur :

L'Apiculture : ruche, matériel de l'apiculteur, tenue de l'apiculteur, miel de deux années différentes, documentation sur les abeilles et les ruches

Les légumes et les fruits de saison : citrouilles, butternuts, potimarrons, courges italiennes, cristophines, coloquintes comestibles et décoratives, noix, châtaignes, grenades, kakis

La chasse : plumes de gibier, corne de chasse, cornes d'élan et de biche

La décoration murale du réfectoire a été élaborée par l'atelier informatique périscolaire.

Les jeux de fin de repas se sont déroulés dans un bon esprit de camaraderie.

Cette année encore, nous remercions les cuisinières et les animatrices pour le travail supplémentaire que leur procure cette semaine du goût, mais elles sont récompensées par la forte participation des enfants (à goûter des saveurs différentes, éveiller leurs connaissances par l'exposition mise à leur attention).

Lundi

Salade, croutons, noix dés de fromages
Sauté de dinde au miel, riz
Poire williams

Jeudi

Asperges vinaigrette
Pizza thon fromage, salade
Crème caramel

Mardi

Terrine d'automne cornichons
Paupiettes de veau, pommes de terre noisettes
Fromage blanc, coulis de fruits rouges

Vendredi

Velouté citrouille/châtaigne
Colin sauce citron, poêlée de légumes et champignons
Assortiment de raisins

En supplément des menus, chaque jour, notre boulanger Saint Magnais, nous confectionnait des pains différents pour les faire goûter aux enfants.

Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont prêté : matériels, documentaires, légumes, fruits pour nous permettre de présenter aux enfants une table riche en éléments à découvrir.



VIE ASSOCIATIVE

PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves (A.P.E)

Sandrine LANAO Tél : 06.75.12.14.55

A.G.V. (Association de Gymnastique Volontaire)

Virginie VERGER Tél : 06.30.24.00.05

Amitié et Loisirs

Annie BARTHOME Tél : 05.57.40.16.24

Anciens Combattants

Christian GODARD Tél : 06.37.38.85.06

Aux Petits Bonheurs

André BLANCHARD Tél. : 05.57.48.39.96
: 06.47.53.73.05

L'Avventura

Joëlle VARLIETTE Tél: 06.61.76.28.86

Bridge Club

Françoise PALLARO Tél : 05.57.40.00.07

Cyclo Club Saint Magnais

Joël DUSSUTOUR Tél : 06.16.19.74.20

Les Crampons du Vignoble

Cyprien COSTE Tél. : 06.22.72.14.54

La Fontaine Secrète

Henri DE DIETRICH Tél : 05.57.40.24.43

Les Joyeux Godillots

Jean Pierre FAVORY Tél. : 06.99.21.62.29

Mémoires et Traditions

Claude BERCION Tél : 05.57.40.20.66

Micro Net St Magne

Denis FERRAND Tél : 06.17.33.39.23

Pierres et Patrimoine

Pierrette SALAUD Tél : 05.57.40.17.76

Société de Chasse de Saint Magne

Charles FAURE Tél : 05.57.40.04.32

U.S.C (Union Sportive Castillonnaise)

Jean-Marc CONCHOU
Yves ROULEAU Tél : 05.57.40.15.15

LES CRAMpons DU VIGNOBLE

Le rugby à 5 (appelé aussi "rugby à toucher") se joue sans plaquage.

Ce Rugby est accessible à tout public confondu à partir de 18 ans. Il est praticable sur tous types de terrains, pas de contact physique: convivialité et plaisir du jeu assurés.

Nous sommes inscrits à un championnat qui comprend 7 tournois dont 1 en indoor (en salle).

Venez nous rejoindre les jeudis soir de 19H30 à 21H sur le terrain de rugby de St Magne de Castillon pour les entrainements.

Pour toutes demandes d'informations supplémentaires vous pouvez me contacter au 06 22 72 14 54.

Le 17 Octobre 2018 nous avons joué notre 1er tournoi à Villenave d'Ornon en mixte et nous avons gagné notre 1ère victoire .

Nous terminons 1er sur 16 équipes !!!!

Le Président, Cyprien COSTE

Une partie de l'effectif

**CASTILLON
LA BATAILLE**



**FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE**



**RUGBY
à 5**

VIE ASSOCIATIVE

LES JOYEUX GODILLOTS



Les Joyeux Godillots
ST MAGNE de CASTILLON

Les Joyeux Godillots sur tous les terrains.
L'association des Joyeux Godillots vous propose plusieurs solutions pour marcher en randonnée.

Chaque semaine:

Le mardi matin de 9h à 11h30 sur environ 10km,
Le samedi après-midi de 14h à 17h sur environ 12km.

Deux fois par mois:

Le jeudi matin de 9h30 à 11h30 en marche nordique.



Ce sont à chaque fois des circuits en boucle qui ont été préparés par des membres du club, et qui se situent tous dans un rayon de 30km maximum autour de Saint Magne de Castillon.

La nouveauté à partir du mois de janvier 2019 est la création d'une marche douce. Il s'agira d'emmener, sur un rythme moins élevé, les adhérents qui le désirent sur des circuits de 6km pour des marches en terrain plat autour de Saint Magne de Castillon. La durée sera de 1h30 à 2h. Les séances auront lieu tous les jeudis matin de 9h à 11h.

Toutes nos sorties sont encadrées par des animateurs confirmés.

Si vous voulez rejoindre les Joyeux Godillots, soit vous allez sur le site internet lesjoyeuxgodillots33.jimdo.com où vous trouverez toutes les informations nécessaires, soit vous contactez le président, JP Favory au n° 06 99 21 62 29.

Le président, Jean-Pierre FAVORY



UNION SPORTIVE CASTILLONNAISE RUGBY (U.S.C.R)

Deuxième année de présidence du tandem Jean-Marc Conchou et Yves Rouleau.

Beaucoup de travail a déjà été effectué dans l'organisation et l'aménagement du club.

Il reste néanmoins encore beaucoup à faire dans la réfection des locaux. L'équipe de dirigeants bénévoles s'est largement développée, tant au niveau sportif qu'administratif et organisationnel.

À ce jour, plus de 300 licences sont comptabilisées dont: **222** joueurs, **23** entraîneurs, **56** dirigeants, **4** arbitres

Ce nombre est encore perfectible, le recrutement de l'École de Rugby n'étant pas terminé.

À noter la création d'une nouvelle section à l'école de rugby (moins de 6 ans) en attendant une future section féminine.

Cette année, la fusion des différents comités dans la Ligue Nouvelle d'Aquitaine impose une multitude de nouveautés que les clubs doivent absorber.

Par exemple, nos équipes Séniors, engagées dans le Championnat Honneur, rencontrent plusieurs clubs de l'ancien Comité Poitou-Charentes comme Saintes, Aytré, Marans, Parthenay, Chauray et Thouars.

Notre club semble cependant outillé pour bien supporter les changements et les nouvelles charges grâce à l'engagement constant de ses volontaires bénévoles et continue de vivre sagement dans le respect de ses valeurs profondes.



US CASTILLON RUGBY
34 avenue du Stade
33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON
Secrétariat : Martine BOUTIN

Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

8h à 12h et 14h à 18h

Et le samedi de 8h à 11h.

Tél : 05 57 40 15 15

Email : usrugbycastillon@orange.fr

Les Présidents,
Jean-Marc CONCHOU et
Yves ROULEAU



VIE ASSOCIATIVE



L'AVVENTURA

L'association « L'avventura » a repris ses activités à la salle associative dans une très bonne ambiance; les adhérents étaient heureux de se retrouver après l'intervalle de l'été.

La présidente, a retracé le parcours de l'association pour cette année et en particulier la réalisation du voyage à Venise qui s'est très bien déroulé.

Après l'assemblée générale, les élections effectuées selon les statuts, la soirée s'est poursuivie par l'inauguration de la projection sur grand écran de l'exposé de la présidente sur la ville de Gênes.

Les cours d'italien ont repris à la salle Merlot dans la maison des associations (ancien presbytère) les lundis et jeudis.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 0661762886 (Joëlle Varliette).

Désormais les réunions se dérouleront tous les deux mois, le vendredi soir à 20h30 à la salle associative.

Toutes les personnes descendantes d'italiens et celles intéressées par l'Italie sont les bienvenues.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

La présidente, Joëlle VARLIETTE



LE CYCLO CLUB SAINT MAGNAIS



Le cyclo-club Saint Magnais est affilié depuis le 1 août 2018 à l'UFOLEP (L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique).

Cette affiliation permet de s'ouvrir au cyclisme de loisirs comme auparavant mais aussi à une autre sensibilité, ceux qui sont ou qui souhaitent s'orienter vers un cyclisme plus sportif.

Espérant apporter une réponse à ces deux sensibilités cyclistes, la cyclo club Saint Magnais vous accueillera lors des sorties hebdomadaires.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou souhaiter des renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Dussoutour Joël ou vous rendre sur notre site internet:

cycloclubssaintmagnais.e-monsite.com

Le Président, Joël DUSSOUTOUR

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'association des parents d'élèves a repris son activité pour cette nouvelle année scolaire et continue son action de soutien financier aux activités de l'École.

Les opérations menées l'année dernière (opération galettes des rois, crêpes, loto, chasse aux œufs, vente de chocolats à Pâques, et repas de fin d'année le jour de la kermesse) ont permis de créer des instants très festifs et conviviaux comme la bourse aux jouets qui a eu lieu le 3 Novembre dernier mais aussi et surtout de financer les achats de Noël, une partie du voyage des CM2, et deux spectacles.

Le bureau est composé des membres réélus lors de l'assemblée générale :

Sandrine LANA O (Présidente), Elodie DUCHARTRE (Vice-Présidente), Sandy LATRILLE (Secrétaire), Kévin COLLONNAZ (Vice-Secrétaire), Sabrina TUAILLON (Trésorière).

Voici les dates des prochaines manifestations de l'APE :

- 8 février 2019 : Opération Chandeleur devant l'École.
- Mars 2019 : Loto. Salle polyvalente.
- Avril 2019 : Goûter de printemps devant l'École.
- Fin juin 2019 : Repas de fin d'année le jour de la kermesse.



Nous tenons à vous rappeler que tous les parents sont les bienvenus ainsi que toute l'aide, les idées et les soutiens financiers que vous pourriez apporter. Chacun s'investit selon ses disponibilités...

Enfin, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à la Mairie qui nous soutient et met les locaux à notre disposition.

Le bureau.

VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (A.G.V.)



Créée il y a maintenant presque 20 ans, l'AGV ne cesse d'accueillir de nouvelles adhérentes chaque année toujours plus motivées dans une ambiance conviviale.

Les cours ont lieu à la salle associative et sportive :

- Le mardi de 19h15 à 20h15 (avec Marion)
- Le jeudi de 19h30 à 20h30 (avec Carmen)

Nous vous proposons des cours variés tels que cardio, stretching, renforcement musculaire, abdos-fessiers. Le matériel étant fourni par l'association (haltères, ballons, bandes lestées, steps, tapis ...).

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre quel que soit votre âge !!!

Pour plus d'informations :

Tél : 06.30.24.00.05

Mail : virginie.verger024@orange.fr



La Présidente, Virginie VERGER

BRIDGE CLUB

L'Assemblée Générale s'est tenue le lundi 17 septembre dans une agréable atmosphère.

Le club de bridge de Saint Magne de Castillon compte 52 adhérents et 34 licenciés à la FFB (Fédération Française de Bridge).

Les tournois se déroulent tous les lundis soir, mercredis après-midi (au club de Saint Magne de Castillon) et le 3ème samedi du mois (salle des associations sauf juillet et août).

Que vous soyez nouveau /nouvelle dans la région, retraité ou ancien passionné désirent s'y remettre ou tout simplement quelqu'un souhaitant s'initier à ce merveilleux jeu qu'est le bridge vous pouvez me contacter, au 0682438826 ou par mail: francoise@pallaro.fr

Monsieur PICCININ Joseph qui assurait une formation a dû arrêter pour raisons de santé. Dans l'immédiat personne à Saint Magne de Castillon ne l'a remplacé mais nous pouvons vous diriger vers le club de Libourne pour une initiation ou remise à niveau.

Le bridge est le seul sport de l'esprit qui se joue avec un partenaire.

La présidente, Françoise PALLARO

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (U.N.C)

2018, Année du centenaire de l'Armistice de la grande guerre. Ce 11 Novembre 2018 a réuni les corps constitués et de nombreux citoyens de notre commune.

Après le dépôt des gerbes et un moment de recueillement, Monsieur le Maire, Jean-Claude DELONGEAS, a invité l'ensemble des participants à la salle Polyvalente pour la lecture des discours officiels.



Au cours de son discours, Monsieur le Maire a tenu à rappeler que nombre de Saint Magnais sont morts au cours du conflit.

A l'issue de la cérémonie, l'Association MÉMOIRES ET TRADITIONS a remis à la commune, un livre contenant un fac-similé de toutes les fiches militaires relatant le parcours de chacun des « poilus » nés à Saint Magne de Castillon ou ayant résidé à Saint Magne de Castillon. (voir ci-après l'article de l'association).

Ce livre fera l'objet d'une présentation en Mairie, car il relate un moment important de l'histoire de notre commune.

Le Président, Christian GODARD

VIE ASSOCIATIVE

MÉMOIRES ET TRADITIONS



Chers amis,

L'année 2018 avait bien commencé et s'est merveilleusement terminée.

En effet, pour le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, notre association "Mémoires & Traditions" avait organisé une exposition sur ce sujet. Nos quatre journées (9-10-11 et 12 Novembre) ont attiré nombres de Saint Magnais.

La salle polyvalente de notre commune était abondamment fournie de 1185 documents relatifs à cette Guerre 14-18 et présentés par thèmes, ainsi que quelques objets d'époque qui y étaient brillamment exposés.

Quel bonheur d'avoir vu la curiosité et l'enthousiasme des enfants de l'école de Saint Magne de Castillon qui sont venus classe par classe découvrir l'exposition.

Le point d'orgue de ces 4 journées fût le 11 Novembre, après la cérémonie de notre "Monument aux Morts", Monsieur le Maire s'est vu offrir le fruit de nos recherches appliquées : le 1^{er} tome d'un ouvrage conçu par notre association. Trois autres tomes suivront.

L'ensemble de ces 4 volumes a pour but de répertorier tous les "Poilus" nés, ou ayant habité, ou décédés à St Magne de Castillon.

Ce 1^{er} tome est d'ores et déjà consultable à la mairie de Saint Magne de Castillon par tout public.

Le président, Claude BERCION



L'ASSOCIATION MICRO NET

L'association Micro Net Saint Magne a repris ses activités et vous attend tous les vendredis à partir de 14h30 à la salle Associative et sportive (derrière la mairie) pour un accompagnement aux différents outils informatiques. (Word, Excel, Internet, Photos,...)

L'après midi est composée de deux séances ou une seule suivant votre temps libre.



Le président,
Denis FERRAND

TÉLÉTHON

Le téléthon 2017 a eu lieu le 9 Décembre, l'Association « Amitié et Loisirs » en était porteuse. Le loto était organisé par l'association « Aux petits Bonheurs ».

Cette journée a permis de remettre à l'AFM Téléthon la somme de 3103.90 €

Pour 2018, cette manifestation a eu lieu le Samedi 8 Décembre. L'association « Lions club Castillon et Rêves de Dordogne » en était porteuse.

C'est de nouveau l'Association « Aux Petits Bonheurs » qui a organisé le loto comme depuis plusieurs années.

Les enfants de l'école de Saint Magne de Castillon ont contribué à cette journée en réalisant des petits gâteaux sablés et des cartes de vœux destinés à la vente.

TELETHON
2018



INFORMATIONS PRATIQUES

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE



Le Conseil Municipal de Saint Magne de Castillon a décidé de mettre en place en partenariat avec la Gendarmerie le dispositif « participation citoyenne »

Ce concept a pour but de faire participer les habitants à la protection de leur environnement.

Fondé sur la solidarité de voisinage, cette action vise à renforcer le lien social, à développer un comportement de nature à dissuader les actes de délinquance.

Afin de vous présenter ce dispositif et répondre à vos questions, la mairie de Saint Magne de Castillon et la Gendarmerie ont organisé une réunion publique-débat le jeudi 3 Mai 2018 à la salle Polyvalente de Saint Magne de Castillon.

A ce jour, le projet est en cours d'élaboration entre la mairie et la Gendarmerie.

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE *Une démarche partenarial et solidaire*

I- Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité séniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéo-protection...)

II- Un protocole a été signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

III- Les référents pour chaque quartier de la commune sont en cours d'agrément par les autorités chargées de la mise en place de l'engagement solidaire.

IV- Ce dispositif sera strictement encadré par la gendarmerie qui veillera à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

ELECTIONS

Mise en place du répertoire électoral unique qui va modifier les conditions d'inscriptions sur les listes électorales.

- A compter de Janvier 2020, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant chaque scrutin et non plus avant le 31 Décembre de l'année civile.
- Cette année, en vu des élections européennes, la date limite d'inscription est le 30 Mars 2019.
- Un électeur ayant atteint ses 18 ans entre les deux tours d'une élection pourra voter au second tour.
- Tout électeur pourra consulter en ligne sur : www.service-public.fr l'état de son inscription sur les listes électorales.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (C.N.I)

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance. En France elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Les mairies équipées du dispositif de prise d'empreintes aux alentours de la commune sont : Castillon la Bataille, Libourne, Coutras, Sainte Foy la Grande. **Attention:** le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Pour cela, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état civil et votre adresse. Vous prendrez note du numéro de pré-demande qui vous sera attribué.

Il faudra ensuite vous rendre au guichet de la mairie de votre choix pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le numéro de pré-demande qui vous aura été attribué, le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra vos empreintes digitales.

Votre carte d'identité devra obligatoirement être retirée dans la mairie où vous aurez déposé votre demande.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site : www.demarches.interieur.gouv.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

DIVAGATION DES ANIMAUX

Dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publique, le 4 Juin 2012, il a été pris l'arrêté suivant :

Article 1 : Il est interdit de laisser divaguer les animaux sauvages apprivoisés, isolés ou en groupe sur les voies publiques de la commune. L'action de divaguer sera constituée dès l'instant qu'un ou des animaux se seront échappés de l'enclos où ils étaient censés rester, sous la surveillance de leur responsable légal.

Article 2 : toute divagation sur la voie publique d'un animal, après constatation de l'autorité municipale ou de la Gendarmerie, sera sanctionnée en application de l'article R412-44 du code de la route.

Les animaux récupérés sur la voie publique sont amenés au chenil du Libournais.

Chenil du libournais

S.I.V.U chenil du libournais,

n°1 petit champ 33660 Saint Sauveur de Puynormand

Site d'accueil et de garde. www.chenildulibournais.net Tel: 05.57.69.69.88



INTERDICTION DE FAIRE BRÛLER DÉCHETS ET VÉGÉTAUX

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules, présenté le 28 juillet 2010 et en application de la loi relative au grenelle de l'environnement du 3 Aout 2009:

- Le brûlage des déchets peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées.
- Le brûlage à l'air libre est source d'émissions importantes de substances polluantes, dont des gaz et des particules véhiculant des composés cancérigènes quand sont associés des plastiques ou des bois traités.
- Les brûlages sont interdits toute l'année en zone périurbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de commune, une déchetterie.

Rappel de la circulaire de l'Agence Régionale de Santé A.R.S (Circulaire consultable en mairie).



MOUSTIQUE TIGRE

Pour éliminer les larves de moustiques, éliminer les endroits où l'eau peut stagner, vérifier le bon écoulement des eaux de pluies, couvrir les réservoirs d'eau et les piscines hors d'usage, changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine.

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, penser à débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, limiter l'arrosage extérieur, entretenir votre jardin.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants: www.social-sante.gouv.fr et www.invs.sante.fr

FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique introduit accidentellement en France il y a plus d'une dizaine d'années dans des conteneurs en provenance de Chine entraîne des dégâts importants sur la biodiversité locale. Ce féroce prédateur d'abeilles sévit aujourd'hui sur quasiment tout le territoire national, Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais c'est aussi une calamité pour les apiculteurs, déjà confrontés au phénomène de mortalité des ruches, mais aussi pour les jardiniers et les agriculteurs qui ont besoin des abeilles pour assurer la pollinisation de leurs cultures, en particulier des arbres fruitiers.

Vous trouverez ci-dessous un schéma afin de réaliser des pièges à frelon. **IL FAUT POSER LES PIÈGES DÈS LA MI FEVRIER JUSQU'À FIN MAI** afin de capturer les femelles fondatrices qui circulent pendant cette période pour reconstruire de nouveaux nids. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes...). Il vaudra donc mieux retirer vos pièges. Si un particulier découvre un nid il ne doit pas essayer de le retirer seul.

Il est indispensable de contacter Mr CHAUGIER de l'association Servir l'Abeille en Gironde, habilité pour la destruction des nids.

Tél : 05.57.84.18.84

Au fond de cette bouteille, versez :

Un verre de bière brune de préférence,

Un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles),

Un trait de sirop de cassis ou framboise

Recharger le piège de cet appât tous les 15 jours environ.



INFORMATIONS PRATIQUES

UNION SYNDICATS TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (USTOM)

Précisions :

La Redevance Incitative (RI) est obligatoire pour tous les résidents ou exploitants d'une propriété sur le territoire de l'USTOM au même titre que l'était la taxe sur les ordures ménagères prélevée avec les taxes d'habitation.

Toutes modifications de situation familiale doit être signalée en Mairie; (nouvel arrivant, déménagement, demande de remplacement de bac, attribution de sacs prépayés, changement ou modification d'activité professionnelle à domicile...etc...); qui transmet la demande à l'USTOM.

DEPOTS D'ORDURES SAUVAGES

Après avoir constaté à plusieurs reprises le dépôt d'ordures de tous types sur divers sites communaux tels que le devant des conteneurs à verre, les fossés, les trottoirs, l'entrée du cimetière..., la mairie rappelle qu'un arrêté a été pris le **18 Octobre 2016**. Cet arrêté interdit les dépôts sauvages de déchets de quelque nature qu'ils soient, notamment les ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats... Toute infraction constatée sera sanctionnée.

- Abandon de déchets ou de matériaux en un lieu public ou privé: Contravention de 2ième classe (art R632-1 du code pénal) jusqu'à 150 € de contravention.
- Dépôt sur la voie publique de matériaux qui gênent le passage: Contravention de 5ieme classe (art R644-2 du code pénal) jusqu'à 750€ de contravention.
- Contraventions susvisées mais commises à l'aide d'un véhicule: Contravention de 5ieme classe (art R635-8 du code pénal) jusqu'à 1500€ la contravention (3000€ en cas de récidive pour une personne physique, 30000€ en cas de récidive pour une personne morale)

Nous vous rappelons également que toute remorque tractée doivent être bâchée afin d'éviter la perte de détritrus sur la voie publique.

Rappel :

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage des ordures ménagères et des déchets verts.

L'apport des végétaux à la déchetterie est obligatoire.

www.ustom33.org

Déchetterie SAINT MAGNE DE CASTILLON: 05.57.40.44.26



ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir son terrain et de couper les branches, arbustes, arbres, haies végétales qui empiètent sur les trottoirs ou le domaine public et qui gênent la visibilité, passage, ou l'accès aux différents réseaux .

VIGIPIRATE



Dans le cadre du plan VIGIPIRATE, des consignes de vigilance et des mesures de sécurité sont à respecter, notamment lors de l'organisation de grands rassemblements et de la conduite à tenir aux abords des bâtiments publics dont les groupes scolaires.

Le plan VIGIPIRATE fait partie intégrante d'un dispositif. qui couvre l'ensemble des activités liées à la sécurité nationale.

CANICULE

Recensement des personnes à risque isolées :

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004.626 du 30 Juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et des articles R 121-2 à R 121—12 du code de l'action sociale et des familles, il a été institué sur notre commune un registre nominatif des personnes concernées. Celles et ceux désirant bénéficier d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, doivent obligatoirement se faire inscrire auprès de la mairie.



INFORMATIONS PRATIQUES

BRUITS DE VOISINAGE

Il est important de respecter ses voisins et de promouvoir certaines règles de bienséance.

C'est donc pour cela que nous vous rappelons le contenu de l'arrêté préfectoral du 22 Avril 2016 relatif aux bruits de voisinage:

Article 2 : Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité.

Article 3 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage doit interrompre ces travaux entre 20 heure et 7 heure.

Article 4 : Par dérogation aux dispositions de l'article 3, les exploitants agricoles peuvent utiliser les machines de récolte, moyens de transports et de réception des récoltes pendant les horaires et jours suivants: du **Lundi au Samedi de 5h à 23h et les dimanches et jours fériés de 7h à 20h.**

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que: **Les jours ouvrables de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H30**

Les samedis de 9H00 à 12H30 et de 15H00 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

Des dérogations individuelles ou collectives peuvent être accordées par le Maire, ou le Préfet, lors de circonstances particulières telles que les manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions.



NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Le 23 juillet 2018, sur la commune de Saint Magne de Castillon il a été ouvert un Centre Médical Santé-sport privé recevant:

- 5 médecins
- 2 infirmières
- 2 cardiologues
- 1 podologue
- 1 psychologue spécialisé pour adulte
- 1 psychologue spécialisé pour enfant
- 1 ostéopathe
- 1 sage femme
- 7 kinésithérapeutes.
- le SIST du Libournais



Situé au : **13 avenue du Général de Gaulle,
33350 Saint Magne de Castillon.**

Vous pouvez contacter le secrétariat au:
05.57.40.04.00



NUMEROS D'URGENCES

GENDARMERIE	17	SANS ABRI	115
POMPIERS	18	ENFANCE MALTRAITÉE	119
SAMU	15	VIOLENCES CONJUGALES	3919
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112	SIDACTION	110
PHARMACIE DE GARDE	3237	ENFANTS DISPARUS	116000

QUELQUES CONTACTS UTILES

Pôle Petite Enfance de St Magne de Castillon

11 Avenue de la Dordogne 33350 Saint Magne de Castillon

Tél : 05.57.41.91.07

Mail: accueil.unique.castillonpujols@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de: 7h30 à 18h30.

Contact : Nathalie ESCARMENT, Directrice Multi Accueil

Relais Assistantes Maternelles est un lieu à la fois d'accueil, d'échange et de rencontre pour les assistantes maternelles du territoire les personnes désireuses et/ou candidates à l'agrément, ainsi que pour les parents.

Contact : Sandrine SIMEON-COURVOISIER et Céline ALIBERT, Directrices RAM

Accueil Spécial vendanges : En partenariat avec la MSA, la CAF et le conseil Départemental de la Gironde, le Multi Accueil élargit ses horaires pendant la période des vendanges! Du lundi au Vendredi de 6h30 à 18h30. Service accessible aux habitants du territoire et aux travailleurs saisonniers

Modes d'accueils les mercredis et vacances scolaires pour les 3/6 ans et les 6/12 ans

Accueil de Loisirs sans hébergement de Castillon la Bataille,

Tél. 05.57.40.42.79, Directrice Cathy GALVAN

Accueil de Loisirs sans hébergement de Rauzan,

Tél.: 05.57.84.00.64 / 07.86.11.09.38

Pour les plus de 12 ans Club Ados à Castillon la Bataille, contact Cathy GALVAN, Tél. : 05.57.40.42.79

Permanences et accès aux droits:

Centre d'information du Droit de la Femme et de la Famille (CIDFF), informations juridiques, service gratuit, confidentiel, ouvert à tous, sans rendez-vous

Permanence le 1er et 3ème lundi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00 à la Mairie de Castillon la Bataille

L'ARPE (Lieux d'Aide Relation Parent Enfant),

1er et 3ème mercredi du mois, gratuit et ouvert à tous à la Mairie de Castillon la Bataille.

Renseignements et rendez-vous au 05.56.94.34.34

Boulevard des potes, accès aux droits pour les personnes étrangères, permanence 1 fois par mois

Renseignement à ARRPEJ au 05.57.40.15.65

L'Atelier de Recherche de Logement avec la CAF, la MDSI de Sainte Foy la Grande et le Fond Solidarité Logement

Renseignements à ARRPEJ au 05.57.40.15.65

Réseau Santé Social Jeunes

Lieu d'écoute gratuit avec un professionnel en tout anonymat (mal être, angoisses, souffrances...), sur rendez-vous

Public : 14/25 ans - Contact au 06.84.34.61.09

Association Parchemins propose des ateliers pour :

- l'apprentissage de la lecture et l'écriture du français
- La révision et l'approfondissement des savoirs de base
- Le préapprentissage du code de la route

S'adresse aux adultes de plus de 16 ans

Contact au 05.57.40.35.42

mail : association.parchemins@orange.fr

Centre de planification de la MDSI

Suivi de grossesse, prescription contraception, information sur les Maladies Sexuellement Transmissibles (MST).....

Gratuit et anonyme à Castillon la Bataille le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois - Contact au 05.57.41.92.00

Mission Locale, La mission locale du Libournais accueille les jeunes de 16 à 25 ans. Orientation, recherche d'emploi, formation, santé, logement, transport... l'équipe de la Mission Locale développe avec les jeunes des solutions adaptées avec l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation. Elle met en œuvre de nombreuses réponses en lien avec les dispositifs de l'Etat et en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

La Mission Locale c'est aussi l'**Espace métier Aquitaine (EMA)** espace d'informations et de ressources ouvert à tout public en recherche d'informations et/ou d'appui personnalisé pour toutes les questions de la vie professionnelle.

Comment s'inscrire à la Mission Locale proche de chez vous: Mme DOUSSOT-LAIN Stéphanie

7 allées de la république 33350 Castillon la Bataille.

Contact au 05.57.40.09.21.

Par mail à M.local.libourne@wanadoo.fr

Consulter notre site www.local-libournais.org et rejoignez-nous également sur Facebook.

Servir l'abeille en Gironde (lutte contre le frelon asiatique)

Contact Mr CHAUGIER de Mérignas, habilité pour la destruction des nids -Tél. 05.57.84.18.84..

Association Intercommunale de Prévention et de Solidarité (A.I.P.S.) Boutique alimentaire, Public concerné : toute personne rencontrant des difficultés passagères ou durables.

Conditions d'accès : constitution du dossier auprès de la mairie.

Port de repas à domicile, Public concerné : personnes retraitées, handicapées ou malades - Prix du repas 7.35 € + 3.82€ pour le repas du soir

Tél. : 05.57.40.26.22 - assoaiips@orange.fr

Association Intercommunale d'Entraide aux Personnes Agées (A.I.E.P.A.)

Public : personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes ou non, personnes handicapées, personnes ayant besoin d'aide pour les tâches ménagères, bricolage, jardinage.

Contact : 3 Route du Château 33350 PUJOLS SUR DORDOGNE

Tél. 05.57.40.76.70 mail : aipea-pujols@wanadoo.fr

Cafés Lions Alzheimer organisés par le Lions Club de Castillon et Rives de la Dordogne et l'association « Les Cygnes de Vie »

Objectif : celui ou celle qui consacre son temps et ses forces auprès de son malade peut venir rencontrer et échanger ses problèmes avec d'autres « aidants » et des équipes professionnelles, dans une ambiance chaleureuse.

Contact : 06.12.60.23.98. Mail : cbordot@wanadoo.fr

Accompagnement des demandeurs d'emploi :

Situé au : 14 Chemin de vignes 33350 Saint Magne de Castillon. Contact : 3949

Accueil : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 « Libre » et du Lundi au vendredi de 12h30 à 16h30 « sur rendez-vous » Fermé au public les jeudis après-midi.

Pour accéder à votre espace personnel et faire toutes vos démarches d'inscription, réinscription, recherches d'emploi : www.pole-emploi.fr

Centre de consultation Médico-Psychologiques:

Situé au 27 Rue Antoune 33350 Castillon la bataille.

Accueil infirmier, consultation médecin psychiatre, psychologue.

Joignable au 05.57.40.01.21

ANNONCEURS

**PRESSING - BLANCHISSERIE
AU FER CHAUD**
LAVERIE automatique 7/7
CORINNE à votre service

27 rue victor hugo
33350 castillon la bataille
06 20 03 09 28
auferechaudpressing@gmail.com
mardi-samedi: 8h00 à 12h15
lundi-mercredi-jeudi-vendredi:
8h00 à 12h15 / 14h30 à 18h45



Une laverie automatique « **AU FER CHAUD** » va prochainement ouvrir au niveau du rond point du E. LECLERC.

Elle sera composée de :

- 2 machines à laver de 18kg
- 2 machines à laver de 7kg
- 2 sèches linge,
- 1 distributeur de lessive
- 1 monnayeur espèces et CBL

Elle sera ouverte 7j/7j



REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les commerçants artisans, entreprises et viticulteurs pour leur participation à l'édition de ce Bulletin Municipal.

La rédaction du Bulletin.

7j/7 **POMPES FUNÈBRES FUNÉRIUM** 24h/24
Alain LEYDET
Le sérieux à votre écoute
33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON



10 Rue Pétion
ZA. Mézières Sud
(face caserne des pompiers)

Tél. 05 57 49 66 64
Fax : 05 57 49 60 55 - pfallainleydet@orange.fr



CITROËN
CRÉATIVE TECHNOLOGIE



J-PC AUTOS
4 Rue pétion,
ZA Mézière Sud
33350 Saint Magne de Castillon (derrière e. Leclerc)

TEL: 05.57.40.04.26
MAIL: j-pc-auto33@orange.fr



FIRM
Fourniture Installation
Rénovation Menuiserie
PVC-ALU-BOIS
139 rue Michel Montaigne 33350 Castillon La Bataille

MENUISERIES - FERMETURES - STORES - SPECIALISTE DOMOTIQUE

Fenêtres - Portes - Volets - Stores
Portails - Placards - Cuisines
Motorisation (spécialiste domotique)
Pilotez votre maison avec votre smartphone




Vérandas Avezou
Une entreprise familiale et artisanale à votre écoute depuis 1987
Menuiserie ALU - PVC
Vérandas - Store - Volet roulant - Fermeture
www.avezou-33.fr

Siège social :
SARL AVEZOU - 17, chemin de Cazaux
33350 ST MAGNE DE CASTILLON

AGENCE CERTIFIÉE
RGE QUALITÉ
ARTISAN CERTIFIÉ

Agence Bouliac :
33270 BOULIAC
06 14 11 46 79
philippe@avezou.com

ETUDE GRATUITE **05 57 40 01 19** - patrick@avezou.com

PERMIS B - AAC- CONDUITE SUPERVISÉE - SENSIBILISATION & PRÉPARATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET À L'ÉCO-CONDUITE

- ✓ Création & suivi du dossier ANTS jusqu'à obtention du permis.
- ✓ Cours de code en salle & sur internet.
- ✓ Cours de conduite.



AUTO-ÉCOLE PASS' LIBERTÉ 1, rue des bruyères 33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON
Valérie Daumy - 06 83 21 23 83 | 09 87 17 90 60 - valerie.daumy@orange.fr

Siret : 827 633 861 00010 APE : 8553Z - N° Agrément : E1703300230

Pauline
COIFFURE



3 RUE DES CHÊNES
33350 ST MAGNE DE CASTILLON

05 47 11 38 64

  PAULINECOIFFURE33  PAULINECOIFFURE.FR

Casti
médic



vous équiper pour tout vivre

05 57 40 12 12

LE FOURNIL DE SAINT-MAGNE

Le Bourg
33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON
Tél. 05 57 40 25 46

Cuisson au four à bois
Pain au levain naturel

Nos suggestions :
La Tourte Périgourdine - La Feuille de vigne - Le Cep de vigne
Le Sarment - Viennoiserie - Tarterie

Etablissements
Dumon

Charpente - Couverture - Isolation
Escaliers - Menuiserie
Rénovation patrimoine ancien

11, sous le Bourg
33330 SAINT-ETIENNE-DE-LISSE
Tél. 05 57 40 18 16 - 05 57 40 28 84 - Fax 05 57 40 30 39
E-mail : dumon.sarl@orange.fr

Imprimerie
ROUX

Zone Artisanale
11 rue de Rhode
33350 Saint Magne de Castillon

05 57 40 29 42
improux@wanadoo.fr
8h30/12h30 - 15/19h
Du lundi au vendredi

 **E2M**
CHAUFFAGE

INSTALLATION - MAINTENANCE
ÉNERGIES RENOUVELABLES - SOLAIRE
POMPES À CHALEUR - CHAUFFAGE SANITAIRE

Didier GUIMBERTEAU

9, Rue de la Rhode - 33350 Saint Magne de Castillon
Tél. 05 57 40 37 24 - Port. 06 09 33 84 38
contact@e2m-chauffage.com - www.e2m-chauffage.com
Siret : 483 259 537 000 23 - APE 4322B

 **CASTI PRIX**

DÉCO / LITERIE / CUISINE / SALLE DE BAINS / RANGEMENTS / CADEAUX / ANIMAUX

6 rue de la Rhode
33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON **05.57.40.47.20**

Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Au Jardin de la Rivière
Alberti Luc Vente à la ferme
& Livraison à domicile

05 53 58 50 32 - 06 81 39 64 58

Visitez notre site
www.au-jardin-de-la-riviere.com

27, route du Monument Talbot
24230 LAMOTHE-MONTRAVEL



BANTON *B* **LAURET**

SARL PRESTATION VITI VINICOLES
CONSEILS ET GESTION DE PROPRIÉTÉS
TOUS TRAVAUX VITI-VINICOLES

BANTON LAURET

BP 80-33330 Saint Emilion
Tél: 05.57.55.38.00—FAX: 05.57.55.38.01
Courriel : contact@banton-lauret.com
Site: www.banton-lauret.com

La Fontaine de Manon

RESTAURANT

57, rue VICTOR HUGO
33350 CASTILLON LA BATAILLE
TEL: 05.57.40.24.48

PROCHAINEMENT:
10 Rue de la Rhode
33350 Saint Magne de Castillon

Cuisine de Saveurs
Cadre Raffiné
Solutions personnalisées
pour groupes



- > Plants de légumes
- > Plantes à massif

Gérard ORTOLAN

"Tranchard"

33350 ST MAGNE DE CASTILLON

05 57 40 39 03

Gilberto
7, avenue de l'Europe 33350-St Magne de Castillon
Pizza

Tél. 05 57 41 40 55

Eric Pinon
Agent Renault & Dacia

SAINT MAGNE AUTOMOBILES

2 rue Petion
ZA Mezières Sud
33350 St-Magne-de-Castillon
Tel : 05 57 40 29 50

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 18h30 & le samedi de 8h30 à 12h

RENAULT MINUTE
L'ENTRETIEN SANS RENDEZ-VOUS

Castillon Côtes de Bordeaux

CHATEAU BLANZAC

22 Route de Coutras - 33350 St MAGNE DE CASTILLON
Tél : 06 85 54 16 04 / 06 75 52 52 60

" ENVIRONNEMENT & ASSAINISSEMENTS AUTONOMES D'AQUITAINE "

Sarl E.3.A.

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Bernard BRACHET

TERRASSEMENTS - VOIRIES
SYSTEMES D'ASSAINISSEMENTS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
MAÇONNERIES

53 Ter, avenue de l'Europe
Route de Libourne
33350 Saint Magne de Castillon
RCS 49778644200028

TEL/FAX : 05 57 48 49 25
Mobile : 06 87 04 40 95
aquitaine.ae@wanadoo.fr

SARL
NÉGOCE MATÉRIAUX

TOUT FAIRE
MATERIAUX

GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE

Tél. : 05 57 46 16 35 - Fax : 09 71 70 64 37

23, chemin de la Sablière - 33350 ST MAGNE DE CASTILLON

Entreprise de TRAVAUX ROUTIERS

Terrassements, Travaux Publics, Particuliers,
Revêtements Bitumineux

11 rue des Lorrains - Zone Artisanale de la Nauve - 24100 CREYSSE
Tél : 05.53.23.22.13 - Fax : 05.53.23.22.16
E-mail : contact@etr24.fr - Site : www.etr24.fr

CONTROLE AUTO
CASTILLONNAIS

NORISKO
AUTO

S033VO71

CENTRE DE CONTROLE
TECHNIQUE AUTOMOBILE

14 bis, av. de l'Europe
33350
ST-MAGNE DE CASTILLON
Tél. 05 57 40 34 97

CLOS MAISIÈRES
CASTILLON
CÔTES DE BORDEAUX

SCEA CLOS MAISIÈRES
Mireille LAVIALE
49 Avenue de l'Europe
33350 SAINT MAGNE
DE CASTILLON
Tel: 05 57 40 15 77
05 57 40 36 21
Fax: 05 57 40 15 77

E.Leclerc  **CASTILLON SAINT MAGNE OUVERT** DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 19H30
LE VENDREDI DE 9H À 20H
LE DIMANCHE DE 9H À 12H30

Route de Libourne 33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON
Tel. 05 57 56 42 42 - Fax. 05 57 40 39 89



Ets LAVANDIER

Électricité - Plomberie Sanitaires - Chauffage
Energies nouvelles - Climatisation - Eclairage public - Antenne TV

50 rue Victor Hugo
33350 CASTILLON LA BATAILLE

Tel : 05 57 56 03 66 Fax : 05 57 40 36 76
E.mail : sarl.lavandier@aliceadsl.fr

www.lavandier.pro

AGENCE **GROUPAMA**
CASTILLON

3, rue des Chênes
(à proximité du Centre Leclerc)
33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON
Tél. 05 57 40 03 05 - Fax 05 57 40 16 39

Retrouvez-nous sur groupama.fr

 **N°Vert 0 800 250 250**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Groupama

Toujours là pour moi.

Groupama Centre Atlantique - 2 avenue de Limoges CS 60 001 79 044 Niort Cedex 9 - Entreprise régie par le Code des assurances



Gauthier
CASTILLON

Une équipe de professionnels à votre service

05 57 40 12 27



Ce bulletin a pu être réalisé grâce à la participation financière des annonceurs voulant apporter leur contribution à l'essor de notre commune. Avec les remerciements de la rédaction.

Bulletin Municipal de SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON

Directeur de la publication : Jean-Claude DELONGEAS

Conception, Rédaction : Frédéric VIANDON, Geneviève CHANTEGREL, Joëlle VARLIETTE, Sophie CHANTEGREL, Myriam MANO, Chantal MARCHIVE, Cécile BRU

Mairie de SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON :

Téléphone 05.57.40.07.54 - Télécopie 05.57.40.40.73

Mail : saintmagnedecastillon@orange.fr

Impression : couverture et pages intérieures :

IMPRIMERIE ROUX - 11 Rue de la Rhode 33350 Saint Magne de Castillon

SIRET: 441 247 244 00029—APE: 18 12 Z

Dépôt légal : Décembre 2018 - ISSN : N°1622-9622 du 04/10/2000